



CDIF

RÉUNION DU 25 SEPTEMBRE 2018

Présents : MM. LETELLIER (Comité) – BROGNARA - LACOUR - PLASSART – VALETTE.

Excusé : M. FARGEON.

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatique de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.6.1.0

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes ou visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessous de répondre impérativement avant lundi midi, sur les raisons ayant empêché l'utilisation de la FMI.

FUTSAL

Journée du 22 septembre 2018

ATTAINVILLE FUTSAL C2	D1	EAUBONNE CSM
SPORT CŒUR MARC3	D2B	OSNY AC2

U15

Journée du 22 septembre 2018

CERGY PONTOISE FC3 JOUY LE MOUTIER FC	D3C	VILLIERS LE BEL JS VAUREAL FCM
ARGENTEUIL FC3	D4B	SURVILLIERS AVENIR



U17
Journée du 23 septembre 2018

D1

SARCELLES AAS
ECOUEEN FC

ST BRICE FC
CERGY PONTOISE FC

U19
Journée du 23 septembre 2018

D2B

CERGY PONTOISE FC2

ERAGNY FC

ANCIENS
Journée du 23 septembre 2018

D1

MONTIGNY OL

MENUCOURT AS

FRANCONVILLE FC

SENIORS
Journée du 23 septembre 2018

D3B

ECOUEEN FC2

ST PRIX ES2

D3C

GARGES FCM2

D4A

ERAGNY FC3

D4D

ENT BEAUMONT MOURS 2

EZANVILLE ECOUEEN US3

Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non utilisation).
Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – Informations tablettes, Assistance ARCHOS
NOUVEAU TÉLÉPHONE : 01 70 99 06 77

Le mot de passe a une durée de vie de 6 mois,
Validité : 01 janvier au 30 juin et du 01 juillet au 31 décembre.
<https://fmi.fff.fr/assistance/>



FORMATION

La commission vous invite à une formation « DIRIGEANT D'EQUIPE » celle-ci est prévue le

Vendredi 28 septembre 2018 à 19h00.

Une formation FMI vous y sera proposée.

Président de séance
PLASSART Joseph

Secrétaire de séance
LACOUR Jean Pierre



BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation Dirigeant d'Équipe

LE VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018

À 19H00 - AU DVOF

NOM DU CLUB :

NOMS	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	FONCTION

DATE

CACHET DU CLUB

**SIGNATURE
DU PRESIDENT**

A RENVoyer AU SIEGE DU DVOF AVANT LE 26 SEPTEMBRE 2018